



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAHIER DES CHARGES

Contrôles en Cours de Formation

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

**CFA ou sections d'apprentissage habilités
Formation continue en établissements publics**

SOMMAIRE

Table des matières

1. REGLEMENT D'EXAMEN	3
2. EPREUVE E2 / Modification durable de la forme	4
2.1. Rappel de la définition de l'épreuve E2	4
2.2. Informations aux candidats	5
2.3. Fiche technique E2/U20 : Modification durable de la forme.....	5
3. SOUS-EPREUVE E4/U41 / VENTE-CONSEIL	10
3.1. Rappel de la définition de l'épreuve E4/U41	10
3.2. Consignes aux candidats	11
3.3. Consignes aux membres du jury	11
4. SOUS-EPREUVE E4/U42 / MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON DE COIFFURE	12
4.1. Rappel de la définition de l'épreuve E4/U42	12
4.2. Première situation d'évaluation	13
4.2.1. Consignes aux candidats	13
4.2.2. Consignes aux membres du jury	13
4.3. Deuxième situation d'évaluation	14

1. REGLEMENT D'EXAMEN

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE			CFA ou sections d'apprentissage habilités Formation continue en établissements publics		Formation continue en établissements publics habilités		CFA ou sections d'apprentissage non habilités Enseignement à distance Formation continue en établissements privés	
			Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme
E1 : Création, couleur, coupe, coiffage	U10	6	Ponctuelle pratique	2h30	CCF	-	Ponctuelle pratique	2h30
E2 : Modification durable de la forme	U20	5	CCF	2h00	CCF	-	Ponctuelle pratique	2h00
E3 : Épreuve professionnelle optionnelle au choix du candidat Coiffure événementielle ou Coupe homme et entretien du système pilo-facial	U30 A	5	Ponctuelle pratique	1h	CCF	-	Ponctuelle pratique	1h
	ou U30 B	5	Ponctuelle pratique	1h	CCF	-	Ponctuelle pratique	1h
E4 : Gestion de l'entreprise		5						
S/E41 Vente conseil	U41	2	CCF	10 min	CCF	-	Ponctuelle orale	10 min
S/E42 Management et gestion d'un salon	U 42	3	CCF	3h	CCF	-	Ponctuelle écrite	3h
E5 : Sciences - technologies et arts appliqués		8						
S/E51 Sciences et technologies	U 51	6	Ponctuelle écrite	3h	CCF	-	Ponctuelle écrite	3h
S/E52 Arts appliqués à la profession	U 52	2	Ponctuelle écrite	2h	CCF	-	Ponctuelle écrite	2h
E6 Expression française et ouverture sur le monde	U 60	3	Ponctuelle écrite	3h	CCF	-	Ponctuelle écrite	3h
Épreuve facultative : langue vivante étrangère	UF		Orale	15 min	Orale	15 min	Orale	15 min

2. EPREUVE E2 / Modification durable de la forme

2.1. Rappel de la définition de l'épreuve E2

CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

Durée : 2h

Coefficient : 5

Lieu : en établissement de formation

OBJECTIFS ET CONTENUS DE L'ÉPREUVE

Objectifs

Elle a pour objectif de vérifier les compétences du candidat liées aux activités professionnelles suivantes :

- mise en œuvre de soins capillaires
- mise en œuvre de techniques de modification durable de la forme
- mise en œuvre des techniques de mise en forme et de coiffage

Evaluation

L'évaluation porte sur :

- la pertinence des choix technologiques et du protocole pour le résultat attendu
- l'organisation du poste et le respect de l'environnement de travail, la maîtrise des règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité, l'attitude face au modèle
- la maîtrise des techniques et des méthodes mises en œuvre
- la conformité de la réalisation au projet
- la mise en valeur et la qualité du résultat

Contenu

Elle porte sur les compétences terminales :

C 33 : Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires

C.35 : Mettre en œuvre des techniques de modification durable de la forme

C.42 : Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique

Et les savoirs associés :

S1 : Enseignement scientifique appliqué

S2 : Technologies et méthodes

S3 : Cadre organisationnel de l'activité

S5 : Arts appliqués à la profession

Mode d'évaluation

Le candidat réalise, sur un modèle masculin ou féminin majeur, des techniques :

- de transformation durable de la forme (frisage ou défrisage/lissage durable...)
- de mise en forme et de coiffage mettant en valeur le résultat.

Eventuellement un ajustement de coupe pourra être réalisé avant ou après selon la transformation.

Tous les produits de coiffage et de finition sont autorisés. La transformation doit permettre d'obtenir une réduction ou une augmentation durable du volume de la chevelure sur deux tiers de la tête environ.

Le candidat doit remettre en début d'épreuve la fiche technique présentant le projet de transformation durable qu'il réalisera sur son modèle.

Période de réalisation

Le contrôle en cours de formation est organisé en établissement de formation au cours du dernier semestre de formation. L'établissement de formation informe le candidat de la technique de mise en forme durable retenue (frisage ou défrisage/lissage durable...) environ 3 mois avant la situation d'évaluation et lui communique le document support.

Commission d'évaluation

L'évaluation est menée par les formateurs. Des professionnels peuvent être associés à cette évaluation.

2.2. Informations aux candidats

Le formateur remet au candidat le document ci-dessous pour l'informer de la technique de mise en forme durable retenue pour le CCF, les modalités de l'épreuve et les critères de conformité du modèle.

INFORMATIONS AUX CANDIDATS

Le (établissement) vous informe, le/ la (technique retenue) est la technique de mise en forme durable retenue pour votre examen qui se déroulera le (date) à (heure) au (lieu, établissement)

- Le candidat doit se présenter avec un modèle masculin ou féminin majeur pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête et d'une longueur suffisante pour la mise en œuvre de la technique de mise en forme retenue.
- La transformation doit permettre d'obtenir une augmentation ou une réduction durable du volume sur 2/3 de la tête minimum.
- La transformation durable s'effectue sur des longueurs ou sur des repousses de 8 cm minimum.
- Si le modèle n'est pas conforme, le candidat ne sera pas autorisé à effectuer l'épreuve.
- La vérification de la conformité du modèle a lieu avant le début de l'épreuve.
- Le candidat dispose de 2 heures pour transformer durablement la chevelure, la mettre en forme, la coiffer, la mettre en valeur. Il doit choisir des techniques qui lui permettent de réaliser dans le temps imparti le travail pour le résultat attendu.

Remarque

En cas d'absence justifiée, un second moment d'évaluation est proposé au candidat.

2.3. Fiche technique E2/U20 : Modification durable de la forme

Cf. page suivante.

Fiche technique E2/U20 : Modification durable de la forme

A remettre le jour du CCF soit le : (Date et heure)

Le produit professionnel sera apporté dans son emballage d'origine ainsi que la notice en langue française.

DIAGNOSTIC					
Etat du cuir chevelu	<input type="checkbox"/> sain	<input type="checkbox"/> gras	<input type="checkbox"/> sec	<input type="checkbox"/> pelliculeux	<input type="checkbox"/> autre préciser) :
Texture des cheveux	<input type="checkbox"/> gros	<input type="checkbox"/> moyens	<input type="checkbox"/> fins	<input type="checkbox"/> autre (préciser) :	
Etat des cheveux	<input type="checkbox"/> colorés	<input type="checkbox"/> décolorés	<input type="checkbox"/> méchés	<input type="checkbox"/> autre (préciser) :	
Nature des cheveux	<input type="checkbox"/> naturels		<input type="checkbox"/> sensibilisés	<input type="checkbox"/> très sensibilisés	

Renseigner la fiche technique ci-dessous pour la mise en forme durable demandée.

FICHE TECHNIQUE Frisage	
Technique et méthode choisies	<input type="checkbox"/> Classique <input type="checkbox"/> Directionnelle <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : <input type="checkbox"/> Directe <input type="checkbox"/> Indirecte
Produits utilisés	Protection pré forme : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Réducteur : <input type="checkbox"/> Acides <input type="checkbox"/> Neutre <input type="checkbox"/> basique Force du/des réducteur(s) :

FICHE TECHNIQUE Défrisage/Lissage	
Type de cheveux du modèle	<input type="checkbox"/> Européens <input type="checkbox"/> Africains <input type="checkbox"/> Maghrébins <input type="checkbox"/> Métissés
Votre modèle a-t-il déjà subi ou effectué une mise en forme durable ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Permanente <input type="checkbox"/> Défrisage Date de la dernière mise en forme durable :
Avec quel produit ?	<input type="checkbox"/> Thiolé <input type="checkbox"/> Alcalin Autre (préciser) :
Quel produit allez-vous utiliser pour votre épreuve ?	<input type="checkbox"/> Thiolé <input type="checkbox"/> Très sensibilisé <input type="checkbox"/> Sensibilisé <input type="checkbox"/> Naturel <input type="checkbox"/> Naturel résistant <input type="checkbox"/> Alcalin <input type="checkbox"/> Sans soude <input type="checkbox"/> Avec Soude <input type="checkbox"/> Doux/fin <input type="checkbox"/> Moyen/normal <input type="checkbox"/> Fort/résistant super <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :
Avez-vous effectué une mèche test ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Pourquoi :

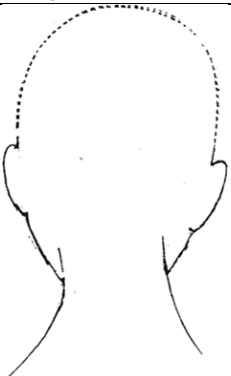



C.42 Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique

- * Le résultat correspond-il à votre projet ? OUI NON
- * Si NON, vous proposez une solution au jury à l'oral.
- * Si OUI, justifiez :

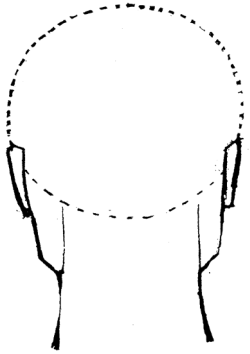
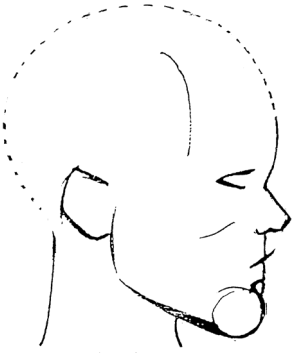
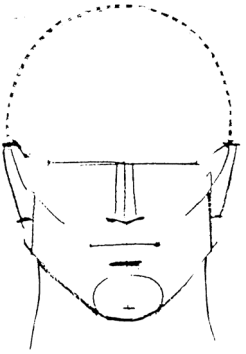
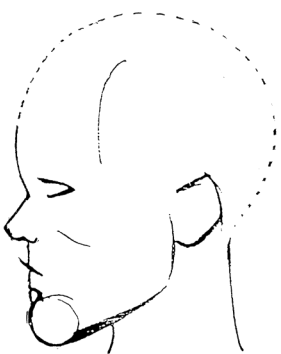
Je dégage le centre d'examen et les membres du jury de toute responsabilité si je nuis à la qualité des cheveux et à l'état du cuir chevelu de mon modèle du fait des renseignements apportés ci-dessus.

Date : Nom du Modèle Signature du modèle Signature du candidat

Utiliser un ou plusieurs gabarits pour :

<ul style="list-style-type: none">- Indiquer les zones de travail.- Numérotéer ces zones par ordre chronologique	<ul style="list-style-type: none">- Préciser le degré de la transformation	<ul style="list-style-type: none">- Décrire brièvement le protocole technique
		
		
		
		

Utiliser un ou plusieurs gabarits pour :

<ul style="list-style-type: none">- Indiquer les zones de travail.- Numéroté ces zones par ordre chronologique.	<ul style="list-style-type: none">- Préciser le degré de latransformation.	<ul style="list-style-type: none">- Décrire brièvement le protocole technique
		
		
		
		

CONSIGNES A L'ATTENTION DES MEMBRES DU JURY, C.E.E. ET PROFESSEURS ASSISTANTS

L'esprit du Brevet Professionnel est d'évaluer le candidat dans une situation professionnelle proche du terrain.

E2/U20 : MODIFICATION DURABLE DE LA FORME		
Technique/Support	Conformité	Observations/Commentaires
Modèle	<u>Avant l'épreuve</u> : le modèle masculin ou féminin majeur, doit être pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête d'une longueur suffisante ou de repousses de 8 cm minimum pour mettre en œuvre la technique de forme durable. Les membres du jury vérifient la conformité du modèle.	Le modèle n'est pas conforme : - Si une zone de la tête ne comporte pas de cheveux. - Si 2/3 de la chevelure ne présentent pas une longueur suffisante pour recevoir la technique. - Une chevelure « permanentée » est acceptée si le défrisage ne met pas en danger la chevelure.
La fiche technique	Elle est remise au jury par le candidat en début d'épreuve.	Le jury remet au candidat avant la fin de l'épreuve la fiche technique pour qu'il renseigne la compétence C42. Le jury relève la fiche technique renseignée et interroge le candidat à l'oral.
Notices des produits utilisés	A la disposition du jury par le candidat.	
Frisage/permanente et soins capillaires associés	La technique permet une augmentation du volume sur 2/3 de la tête minimum.	- Un candidat qui ne travaille pas sur les 2/3 de la chevelure au minimum obtient zéro à C35.
Défrisage/lissage et soins capillaires associés	La technique permet une diminution du volume sur 2/3 de la tête minimum	- Le candidat réalise ce qu'il veut sur l'éventuel tiers restant. - Aucun degré de frisure, de défrisage/lissage n'est imposé. Le candidat a décidé du degré de frisure, défrisage/lissage sur la fiche technique. - Toutes les techniques de mise en forme de frisure, défrisage/lissage sont acceptées. - Le candidat fait le choix des soins capillaires.
Mise en forme et coiffage		Les techniques de mise en forme de coiffage, les produits de coiffage et de finition sont laissés au libre choix du candidat.

3. SOUS-EPREUVE E4/U41 / VENTE-CONSEIL

3.1. Rappel de la définition de l'épreuve E4/U41

CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION	Durée : 10 min maximum Coefficient : 2 Lieu : en établissement de formation
---------------------------------------	--

OBJECTIFS ET CONTENUS DE L'ÉPREUVE

Objectifs

L'épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités de vente et de conseils de produits et de services.

Evaluation

L'évaluation porte sur :

- l'exactitude du diagnostic
- la pertinence du conseil
- la qualité de l'argumentation au regard du diagnostic établi et des attentes du client
- la qualité à la communication

Contenu

L'épreuve permet d'évaluer obligatoirement les compétences suivantes :

- C 12 : Transmettre des informations et rendre compte
- C 13 : Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle
- C 24 : Développer la vente des produits et des services
- C 31 : Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services
- C 41 : Evaluer la satisfaction de la clientèle

Et sur les savoirs associés :

- S43 Les opérations comptables et administratives courantes
- S45 La vente conseil

Mode d'évaluation

A partir de l'observation d'un modèle et d'une situation proposée par les examinateurs, le candidat doit réaliser un diagnostic et une vente conseil de produits et/ou de services.

Période de réalisation

Le contrôle en cours de formation est organisé en établissement de formation au cours du dernier semestre de formation. La date de l'évaluation est à l'initiative du formateur en charge de la discipline, lorsque ce dernier estime que le candidat satisfait à la validation des compétences visées par l'épreuve. L'établissement de formation informe le candidat du moment prévu pour l'évaluation.

Commission d'évaluation

L'évaluation est menée par les formateurs. Des professionnels peuvent être associés à cette évaluation.

3.2. Consignes aux candidats

- Les candidats, prévenus au moins quinze jours à l'avance de la date de leur évaluation, devront accuser réception de cette information (émargement « lu et pris connaissance »). De même ils devront émarger sur la liste de présence le jour de leur évaluation.
- En cas d'absence ou de retard d'un candidat à l'évaluation, partie intégrante de l'examen, le chef de centre est seul juge de la pertinence du motif invoqué. Si l'absence ou le retard est justifié, le candidat se verra proposer une situation de rattrapage dans un délai convenu. L'absence ou le retard non justifié entraînera un zéro à la partie concernée.

3.3. Consignes aux membres du jury

Préparation :

- Le jury préparera un ensemble de scénarios qui correspondent à des situations professionnelles propices à l'évaluation, pour tirage au sort par les candidats. Ces scénarios pourront être modifiés sur place par le jury, de manière à les rendre plus efficaces et réalistes dans le processus d'évaluation.
- Un ensemble de produits et documents supports d'épreuve (cf. liste de sujets) sera préparé par l'enseignant et mis à la disposition des candidats.

Déroulement :

- L'épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités de vente et de conseils de produits et de services. Elle se déroule sous la forme d'une situation simulée orale à partir de l'observation d'un modèle et d'une situation proposée par les examinateurs. Le candidat devra réaliser un diagnostic et une vente – conseil de produits et/ou de services.
- Il est nécessaire de sélectionner les compétences à évaluer lors de chaque mise en situation. L'examineur peut, éventuellement, si les circonstances le demandent et sur le temps de l'épreuve uniquement, questionner le candidat sur ces compétences.
- L'un des examinateurs joue le rôle de modèle et de client.
- La qualité de la communication est bien prise en compte dans l'évaluation. Cependant la situation n'en demeure pas moins artificielle au regard d'un cadre de travail réel ; en conséquence et afin de prévenir les erreurs d'appréciation, le jury doit adopter une attitude bienveillante et qui favorise l'expression de la maîtrise des compétences par le candidat.

Evaluation et notation :

- La situation d'évaluation est organisée dans le cadre habituel de la formation. L'enseignant évalue ses propres apprentis et propose, en utilisant obligatoirement la grille académique fournie ci-après, une note sur 20 points en points entiers ou demi-points.
- Le C.C.F est une modalité d'examen. En conséquence, il est impératif que la note obtenue par le candidat ne soit pas transmise et demeure confidentielle. En aucun cas, elle ne peut être intégrée à une moyenne trimestrielle, semestrielle ou annuelle.
- L'absence ou le retard non justifié entraînera un zéro à la partie concernée.

4. SOUS-EPREUVE E4/U42 / MANAGEMENT ET GESTION D'UN SALON DE COIFFURE

4.1. Rappel de la définition de l'épreuve E4/U42

CCF	1^{ère} situation – orale – coefficient : 1,5 – durée : 15 min maximum 2^{ème} situation – écrite – coefficient : 1,5 – durée : 2h Lieu : en établissement de formation
------------	--

OBJECTIFS ET CONTENUS DE L'ÉPREUVE

Objectifs L'épreuve permet vérifier les compétences relatives aux activités : <ul style="list-style-type: none">• d'organisation du travail d'un salon• de gestion technique, de suivi administratif et financier• d'animation et de gestion du personnel	
Evaluation L'évaluation porte sur : <ul style="list-style-type: none">• la capacité à analyser un problème d'organisation, de gestion ou de management appliqué à une situation professionnelle• la rigueur dans l'application des techniques et des connaissances• la pertinence dans l'application des textes légaux et réglementaires• la maîtrise des documents à utiliser• le réalisme et la cohérence de l'analyse et éventuellement des propositions	
Contenu L'épreuve permet d'évaluer les compétences suivantes : <ul style="list-style-type: none">• C11 : Collecter, sélectionner et traiter les informations• C23 : Animer et encadrer les personnels• C25 : Participer à la gestion de l'entreprise• C43 : Évaluer le travail du personnel Et sur les savoirs associés : <ul style="list-style-type: none">• S41 Le cadre de la création, du rachat ou de l'exploitation d'une entreprise de coiffure• S42 Le pilotage de l'entreprise• S43 Les opérations comptables et administratives courantes• S44 Gestion et management du personnel	
Mode d'évaluation	
1^{ère} Situation Elle consiste en une présentation orale de 15 minutes à partir d'un dossier élaboré par le candidat au cours de la formation et portant sur l'analyse du marché d'un salon et les incidences commerciales et financières de son évolution Commission d'évaluation L'évaluation est menée par le professeur d'économie-gestion et/ou par un professionnel.	2^{ème} Situation Elle prend appui sur un dossier technique fourni au candidat présentant une situation professionnelle contextualisée (comportant : gestion des produits et des équipements, organisation des activités de l'entreprise, recrutement et formation des personnels ainsi que leur évaluation, travaux de gestion courants) Commission d'évaluation L'évaluation est menée par le professeur d'économie-gestion.
Période de réalisation Le contrôle en cours de formation est organisé en établissement de formation au cours du dernier semestre de formation.	

4.2. Première situation d'évaluation

4.2.1. Consignes aux candidats

- Les candidats, prévenus au moins quinze jours à l'avance de la date de leur évaluation, devront accuser réception de cette information (émargement « lu et pris connaissance »). De même ils devront émarger sur la liste de présence le jour de leur évaluation.
- En cas d'absence ou de retard d'un candidat à l'évaluation, partie intégrante de l'examen, le chef de centre est seul juge de la pertinence du motif invoqué. Si l'absence ou le retard est justifié, le candidat se verra proposer une situation de rattrapage dans un délai convenu. L'absence ou le retard non justifié entraînera un zéro à la partie concernée.

4.2.2. Consignes aux membres du jury

Préparation :

- Le professeur d'économie et gestion accompagnera la réalisation du dossier personnel, support d'épreuve du candidat. Des consignes seront données notamment sur le choix des contenus, la forme des documents et pour une planification progressive des travaux jusqu'à la remise du dossier en temps voulu pour la bonne organisation de l'épreuve. Une préparation à la prestation orale sera conduite à l'occasion des divers enseignements.
- Le dossier du candidat : Personnel et inédit, d'une quinzaine de pages maximum, il sera réalisé à l'aide de l'outil informatique. Sa présentation sera conforme aux règles dactylographiques en utilisant une police de caractères de type ARIAL corps 11 ou équivalent. Seuls figureront les annexes et documents utiles exploités dans le dossier. La page de couverture permettra l'identification du candidat, avec les mentions suivantes : nom, prénom, diplôme préparé, nom de l'établissement de formation, nom de l'entreprise, intitulé de l'épreuve.

Déroulement :

- L'évaluation porte à la fois sur le contenu du dossier et sa présentation par le candidat, qui sera d'une durée maximum de quinze minutes. Dans un premier temps, le jury évitera d'interrompre l'exposé du candidat ; il adoptera une attitude bienveillante et qui favorise l'expression. Ensuite et si le besoin s'en fait sentir, un questionnement pourra être conduit de manière à éclairer le jury et à débloquer des situations difficiles, dans le but d'obtenir la meilleure expression des acquisitions du candidat.

Evaluation et notation :

- La situation d'évaluation est organisée dans le cadre habituel de la formation. L'enseignant évalue ses propres élèves et propose, en utilisant obligatoirement la grille académique, une note sur 20 points en points entiers ou demi-points.
- Le C.C.F est une modalité d'examen. En conséquence, il est impératif que la note obtenue par le candidat ne soit pas transmise et demeure confidentielle. En aucun cas, elle ne peut être intégrée à une moyenne trimestrielle, semestrielle ou annuelle.
- L'absence ou le retard non justifié entraînera un zéro à la partie concernée.


4.3. Deuxième situation d'évaluation

Cette situation d'évaluation écrite d'une durée de 2 heures, prend appui sur un dossier technique fourni au candidat présentant une situation professionnelle contextualisée.

Il comporte des éléments relatifs à :

- la gestion des produits et des équipements
- l'organisation, dans l'espace et dans le temps, des activités de l'entreprise
- le recrutement, la formation des personnels ainsi que leur évaluation
- les travaux de gestion courants de l'entreprise


Cette évaluation est menée par un professeur d'économie gestion.

 <p>ACADÉMIE DE STRASBOURG <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE</p> <p>CCF</p>	<p>Logo de l'établissement</p>
--	---	------------------------------------

<p>EPREUVE E4 : Gestion de l'entreprise U41 : VENTE CONSEIL</p>	<p>Durée de l'épreuve 10 minutes</p>	<p>SESSION</p>
<p>Nom et prénom du candidat :Date :</p>		

Compétences mises en œuvre	
Critères d'évaluation	Barème
Accueil	/ 3 points
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil du client (personnalisé, climat de confiance) • Diagnostic : recenser les attentes et besoins du client : questionnement • Ecoute active et reformulation 	/ 3
Pertinence du conseil	/ 10 points
<ul style="list-style-type: none"> • Présenter des produits, des matériels et les services adaptés à la demande • Argumentation adaptée et présentation du prix • Répondre aux objections : qualité de la réponse donnée • Conclusion et vente additionnelle • Prise de congé (fidélisation, encaissement) 	/ 12
Qualité de la communication : de l'accueil à la prise de congé	
<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du dialogue : expressions et vocabulaire professionnel utilisé • Utilisation des outils d'aide à la vente (nuanciers et press-book...) et présentation des produits et/ou des services • Respecter la politique commerciale de l'entreprise (fiche ou fichier de suivi clientèle et /ou carte de fidélité) et évaluer la satisfaction du client. 	/ 5
TOTAL	/ 20 points

Nom et prénom des membres du jury	Qualité	Signature
-	-	
-	-	

 <p>ACADÉMIE DE STRASBOURG <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE</p> <p>CCF</p>	<p>Logo de l'établissement</p>
--	---	------------------------------------

<p>ÉPREUVE E4 : Gestion de l'entreprise U42 a : MANAGEMENT et GESTION d'un SALON Présentation orale à partir d'un dossier</p>	<p>Durée de l'épreuve 15 minutes</p>	<p>SESSION</p>
<p>Nom et prénom du candidat :Date :</p>		

Compétences mises en œuvre	Thèmes développés		
	<p>- - -</p>		
Critères d'évaluation		Barème	
DOSSIER et CONTENU		/ 6 points	
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et qualité matérielle • Présentation complète, suffisante (respect des consignes) • Pertinence des informations choisies • Synthèse des idées 	+	-	/ 6
	+	-	
	+	-	
	+	-	
PRESENTATION et COMMUNICATION		/ 10 points	
<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des explications données • Argumentation et conviction • Dynamisme de la présentation, indépendance par rapport aux notes • Cohérence de l'exposé • Clarté, correction de la langue, élocution • Utilisation du vocabulaire professionnel adapté 	+	-	/ 14
	+	-	
	+	-	
	+	-	
	+	-	
	+	-	
TOTAL		/ 20 points	

Nom et prénom des membres du jury	Qualité	Signature
-	-	
-	-	